



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche**

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
14 AVRIL 2025**

Assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM), tenue le lundi 14 avril 2025 à 10 h 30 au siège social, situé au 4445, côte de Terrebonne à Terrebonne, sous la présidence de M. Benoit Ladouceur, et à laquelle ont assisté :

Mme Lise Gagnon, vice-présidente
Mme Anna Guarnieri, membre
M. Éric Ladouceur, membre

Était présente :

Mme Geneviève Ollivier, secrétaire-trésorière

**RÉSOLUTION NO : E2025-04-28
(Ouverture de l'assemblée)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Anna Guarnieri
APPUYÉ PAR : Lise Gagnon

QUE l'assemblée soit ouverte.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION NO : E2025-04-29
(Adoption de l'ordre du jour)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Ladouceur
APPUYÉ PAR : Anna Guarnieri

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Délégation du rôle de responsable des services électroniques pour les services de ClicSÉQR-Entreprise à la secrétaire-trésorière;
4. Renouvellement du Programme d'assurance de dommages 2025-2026;
5. Affaires nouvelles;
6. Période de questions;
7. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

RÉSOLUTION NO : E2025-04-30

(Délégation du rôle de responsable des services électroniques pour les services de ClicSÉCUR-Entreprise à la secrétaire-trésorière)

ATTENDU QUE la présente résolution abroge la résolution E2025-03-22;

ATTENDU QUE la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) est inscrite aux fichiers de Revenu Québec, que son NEQ est 8831848997 et que son numéro d'identification est 1020226001;

IL EST PROPOSÉ PAR : Lise Gagnon

APPUYÉ PAR : Anna Guarnieri

QUE le conseil d'administration de la RAETM autorise Mme Geneviève Ollivier, secrétaire-trésorière :

- À inscrire la RAETM aux fichiers de Revenu Québec;
- À gérer l'inscription de la RAETM à clicSÉCUR – Entreprise;
- À gérer l'inscription de la RAETM à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- À remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de la RAETM, ainsi qu'à d'autres entreprise, une autorisation ou une procuration;
- À consulter le dossier de la RAETM et à agir au nom et pour le compte de la RAETM, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclus le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de la RAETM pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise, de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E2025-04-31

(Renouvellement du Programme d'assurance de dommages 2025-2026)

ATTENDU QUE suite à l'appel d'offres RAETM-2024-001 et la résolution E2024-04-30, la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) a confié le portefeuille de ses assurances pour la période du 1^{er} mai 2024 au 1^{er} mai 2025 à la société de courtage BFL Canada services de risques et assurances inc.;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 573.1.2 de la *Loi sur les cités et villes*, un contrat d'assurance peut être reconduit sans demande de soumission jusqu'à concurrence d'une période totale de cinq (5) ans;

ATTENDU QUE la Régie a mandaté la firme Raymond Chabot Grant Thornton & Cie S.E.N.C.R.L. pour l'accompagner dans le processus de renouvellement du programme d'assurance de dommages;



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche**

ATTENDU la recommandation de M. Simon Julien, premier directeur principal – conseils financiers et responsable du Service de gestion des risques et assurance de dommages de la firme Raymond Chabot Grant Thornton & Cie S.E.N.C.R.L., datée du 7 avril 2025;

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Ladouceur

APPUYÉ PAR : Lise Gagnon

QUE soit autorisée la reconduction, pour la période du 1^{er} mai 2025 au 1^{er} mai 2026, du portefeuille d'assurances que détient la RAETM, le tout en conformité avec la proposition de la société de courtage BFL Canada services de risques et assurances inc. pour un montant total de 165 791 \$ (taxes de 9 % en sus).

RÉSOLUTION NO : E2025-04-32

(Levée de l'assemblée)

IL EST PROPOSÉ PAR : Lise Gagnon

APPUYÉ PAR : Anna Guarnieri

QUE l'assemblée soit et est levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Président

Secrétaire-trésorière